

Nom :

Prénom :

DEMANDE D'ALLEGEMENT ET/OU DISPENSE

Formation Tutélaire : DPF

Conditions générales d'octroi de dispense et allègement (Arrêté du 02/01/2009)

- **Dispense de formation** : Justifier d'un diplôme dont le programme correspond au programme du module concerné (Article 4). La dispense entraîne la validation du module.
- **Allègement de formation** : Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans acquise dans le cadre de l'exercice d'une activité en **lien direct** avec le contenu de formation concerné (Article 5). L'allègement nécessitera la validation du module.
- **Dispense du stage pratique de 10 semaines** : Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans le cadre d'une activité tutélaire (Article 4).

La demande d'allègement et/ou dispense porte sur les modules suivants :

DF1 – Mesure Judiciaire, aides, gestion, budget, familial (MJAGBF)	Cadre réservé IFOCAS
Module 1.1 – Cadre juridique <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
Module 1.2 – Connaissance des publics <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
Module 1.3 – Action éducative budgétaire <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
DF2 – Le Délégué aux Prestations Familiales	
Module 2.1 – Contours de l'intervention et ses limites Ce module est obligatoire	
Module 2.2 – Relations juge et Autres Partenaires <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
Module 2.3 – Déontologie et analyse des pratiques <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
Stage pratique de 10 semaines	
<input type="checkbox"/> Dispense	
Justificatif(s) produit(s) : Attestation d'expérience professionnelle de plus de 6 mois dans le cadre d'une activité tutélaire.	

(1) Cocher la case correspondante